

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mardi 9 juin 2026 à 19 h 00, dans la salle de conférence Laurence Patterson sise au 6000, av. Fielding, à Montréal.

Commissaires présents :

M. Joe Ortona, président
M. James Kromida, vice-président
M^{me} Maria Corsi, commissaire
M^{me} Chelsea Craig, commissaire
M. Julien Feldman, commissaire
M^{me} Jessica Houde-Woytiuk, commissaire parent
M^{me} Paula Kilian, commissaire
M^{me} Julie Kristof, commissaire parent
M. Pietro Mercuri, commissaire
M^{me} Sharon Nelson, commissaire
M^{me} Susan Perera, commissaire
M. Mario Pietrangelo, commissaire
M^{me} Merika Ramundo, commissaire parent
M^{me} Jennifer Rutt, commissaire parent

Commissaires non présents :

M^{me} Paola Samuel, commissaire

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^{me} Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Jimmy Giannacopoulos, directeur de secteur – ouest
M^{me} Darlene Kehyayan, directrice de secteur – est
M. Mario Cardin, directeur, Ressources matérielles
M^{me} Myrienne Lusignan, directrice adjointe, Services éducatifs
M^{me} Livia Nassivera, directrice, Services financiers
M. Tony Pita, directeur adjoint, Services éducatifs
M^{me} Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves
M^{me} Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs
M^e Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques
M^{me} Luisa Tanzi, directrice adjointe, Services financiers
M. Charalambos Thomas, directeur, Services des technologies de l'information
M^{me} Angela Vaudry, directrice adjointe, Ressources humaines
M^{me} Ann Watson, directrice, Ressources humaines
M. Mauro Zampini, directeur, Organisation scolaire
M. Michael Cohen, gestionnaire, Marketing et communications
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<u>Reconnaissance du territoire</u> Nous tenons/je tiens à souligner que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka*. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtiá:ke*, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres. En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons : • à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada; • à célébrer les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations; • à écouter et amplifier les voix des peuples autochtones; • et à nouer des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.
2.	<u>Nomination de Joey Sousa à titre d'Élève du mois</u> Pour son incroyable courage, sa persévérance et son optimisme inébranlable face à d'énormes défis, Joey Sousa, élève de 4^e année à l'école primaire Pierre-de-Coubertin de Saint-Léonard, a été désigné « Élève du mois de juin » de la Commission scolaire English-Montréal (CSEM). Joey est connu pour son sourire radieux, sa gentillesse et son énergie inépuisable. Véritable rayon de soleil, il apporte de la joie à tous ceux qui l'entourent et est admiré pour sa curiosité, sa créativité et sa compassion. En dehors de la classe, Joey est un patineur artistique de compétition dévoué, classé parmi les 10 meilleurs patineurs québécois de moins de 9 ans et fier membre d'une équipe de patinage synchronisé qui a décroché de nombreuses places sur le podium. Sa passion, sa discipline et son esprit d'équipe brillent tant sur la glace qu'en dehors. L'été dernier, Joey a reçu un diagnostic de leucémie, marquant le début d'un parcours intense de traitement et de rétablissement. Malgré les défis physiques et émotionnels, Joey a affronté chaque jour avec une force et un optimisme incroyables. Joey a déjà terminé plusieurs phases de chimiothérapie et est en rémission. Il a récemment terminé son traitement d'immunothérapie et vient d'entamer sa phase d'entretien. Il poursuit son traitement avec courage et détermination. Bien qu'il ne puisse pas encore se rendre à l'école en personne, Joey reste profondément lié à ses camarades de classe et à ses enseignants, qui continuent d'être inspirés par sa résilience, sa positivité et son goût pour l'apprentissage. Son histoire est celle de l'espoir et de la persévérance, un rappel que la véritable force vient de l'intérieur. Joey incarne le meilleur de ce que signifie être un élève de la CSEM : courageux, compatissant et doté d'un grand cœur. Félicitations, Joey!
3.	<u>Période de questions</u> Aucune
4.	<u>Adoption de l'ordre du jour</u> IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIA CORSI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification. Vote : 14-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 26-06-09-4</u>

5.	<u>Adoption des procès-verbaux</u> <u>5.1 Réunion extraordinaire du conseil du 11 mai 2026</u> IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JESSICA HOUDE-WOYTIUK ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 11 mai 2026 soit adopté sans modification. Vote : 14-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 26-06-09-5.1</u> <u>5.2 Réunion ordinaire du conseil du 19 mai 2026</u> IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 19 mai 2026 soit adopté sans modification. Vote : 14-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 26-06-09-5.2</u>
6.	<u>Affaires relevant du procès-verbal</u> Aucune affaire découlant du procès-verbal.
7.	<u>Rapport du président</u> Présentation du président, M. Joe Ortona : • M. Joe Ortona a assisté à la cérémonie de remise des diplômes de l'école secondaire Rosemont le 22 mai et a félicité les diplômés de la promotion 2026. • M. Ortona a assisté à la cérémonie de remise des bourses de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles le 27 mai et a souligné l'importance de cette initiative pour mettre à l'honneur des élèves issus de milieux divers. Il a félicité les élèves Emma Stiveletta (Académie Leonardo da Vinci), Victoria Bertoldini (École primaire internationale Michelangelo) et Lorenzo Mastroianni (École East Hill) pour l'obtention de leurs bourses. • M. Ortona a assisté à la journée portes ouvertes du Centre de formation professionnelle Laurier Macdonald le 28 mai et a félicité les organisateurs et organisatrices, notamment M^{me} Anna Maria Borsellino. • M. Ortona a assisté à la cérémonie de remise des diplômes de l'Académie Quebec Virtual le 3 juin et a salué le succès du programme dans l'accompagnement d'élèves ayant des besoins diversifiés. • M. Ortona a assisté au banquet sportif de l'Académie LaurenHill le 5 juin et a félicité les élèves athlètes ainsi que les organisateurs pour la réussite de cet événement. • Le 6 juin, M. Ortona a assisté à la cérémonie de remise des diplômes de l'école secondaire Lester B. Pearson et a félicité les diplômés de la promotion 2026. • M. Ortona a fait état de l'implication de la CSEM dans la couverture médiatique du projet de loi 8 et a exprimé ses inquiétudes quant à ses répercussions négatives potentielles. Il a indiqué qu'une discussion plus approfondie sur ce projet de loi aurait lieu ultérieurement à l'ordre du jour.
8.	<u>Rapport du directeur général</u> Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos : • Aucun rapport

9.	<u>In Memoriam</u> <u>9.1 Hommage en juin 2026</u> ATTENDU QUE la commission scolaire valorise l'apport des membres de son personnel; ATTENDU QUE la commission scolaire souhaite prendre officiellement acte du décès de membres de sa grande famille d'employés; IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la commission scolaire souligne avec regret le décès de : Sabrena Longmore, secrétaire, école Mackay/Philip E. Layton et Roslyn et qu'un message de condoléances soit adressé aux familles endeuillées. Vote : 14-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 26-06-09-9.1</u>
10.	<u>Adoption finale des règlements</u> <u>10.1 Règlement n° 1 (2026) – Fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires de la Commission scolaire English-Montréal</u> ATTENDU QU'en conformité avec l'article 162 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, le conseil des commissaires doit, par règlement, fixer le jour, l'heure et le lieu de ses réunions ordinaires; ATTENDU QU'en vertu de la résolution n° 26-04-21-12.1, le projet de règlement n° 1 (2026) a reçu une approbation provisoire; ATTENDU QUE conformément à l'article 392 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, un avis public de 30 jours a été donné; IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JENNIFER RUTT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'approbation finale soit donnée au règlement n° 1 (2026) – Pour fixer le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires mensuelles de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2026-2027. Vote : 14-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 26-06-09-10.1</u> <u>10.2 Règlement n° 4 (2026) – Fixant le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal</u> ATTENDU QUE l'article 162 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> stipule que le conseil des commissaires doit, par règlement, fixer le jour, l'heure et le lieu de ses réunions ordinaires; ATTENDU QU'en vertu de la résolution n° 26-04-21-12.2, le projet de règlement n° 4 (2026) a reçu une approbation provisoire; ATTENDU QUE conformément à l'article 392 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, un avis public de 30 jours a été donné; IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHELSEA CRAIG ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'approbation finale soit donnée au règlement n° 4 (2026) – Pour fixer le jour, l'heure et le lieu des réunions ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire English-Montréal pour l'année scolaire 2026-2027. Vote : 14-0-0 Motion adoptée. <u>Résolution n° 26-06-09-10.2</u>

11.	<u>Liste de prix pour les cafétérias et structure de la subvention pour 2026-2027</u> ATTENDU QUE la Politique alimentaire de la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) exige que le conseil approuve chaque année la liste des prix pour les cafétérias et la structure de la subvention; ATTENDU QUE la Politique alimentaire de la CSEM stipule que les cafétérias scolaires doivent être gérées de manière à ce que le coût pour les élèves soit le plus bas possible sur la base des critères de qualité, de quantité et de valeur nutritionnelle, et dans le respect des paramètres d'autofinancement; ATTENDU QUE la somme de 750 000 \$ provenant de la Mesure 15012 (Campagne contre la pauvreté) servira à subventionner certains articles sur la base de critères de qualité nutritionnelle; ATTENDU QUE la liste de prix et la structure de subvention proposées reflètent les augmentations actuelles des coûts des biens et des services; ATTENDU QUE le COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION CENTRALE-COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES (CCGC-CRR) recommande l'approbation de la liste de prix et de la structure de subvention proposées; IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, TEL QUE RECOMMANDÉ PAR LE COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION CENTRALE-COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES (CCGC-CRR), QUE la liste de prix pour les cafétérias et la structure de la subvention pour 2026-2027 soient approuvées, tel qu'indiqué dans la documentation soumise à la réunion. Vote : 14-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 26-06-09-11</u>
12.	<u>Mise en place d'un programme de service de garde B.A.S.E. (Before and After School Enriched) – École primaire Merton</u> ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'école primaire Merton a demandé la mise en place d'un programme de service de garde subventionné par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ); ATTENDU QUE ledit conseil d'établissement a adopté une résolution le 24 mars 2026 afin que la CSEM offre le programme de service de garde B.A.S.E. (Before and After School Enriched) à l'école primaire Merton; ATTENDU QUE l'article 256 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> stipule que « à la demande d'un conseil d'établissement d'une école, la commission scolaire doit, selon les modalités d'organisation convenues avec le conseil d'établissement, assurer, dans les locaux attribués à l'école ou, lorsque l'école ne dispose pas de locaux adéquats, dans d'autres locaux, des services de garde pour les élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire »; ATTENDU QUE l'administration de la CSEM appuie la demande du conseil d'établissement de l'école primaire Merton; ATTENDU QU'un programme de service de garde B.A.S.E. sera en activité à l'école primaire Merton pour l'année scolaire 2026-2027, à compter du mois d'août 2026; IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MERIKA RAMUNDO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le conseil approuve le programme de service de garde B.A.S.E. subventionné par le ministère de l'Éducation (MEQ) à l'école primaire Merton, conformément aux politiques de la commission scolaire, à la <i>Loi sur l'instruction publique</i> et aux règles budgétaires du MEQ. IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'une copie de la présente résolution soit transmise au conseil d'établissement de l'école primaire Merton.

	IL EST ENCORE DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'une copie de la présente résolution soit transmise au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Vote : 14-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 26-06-09-12</u>
13.	<u>Résolution soulignant la reconnaissance de la commissaire Sharon Nelson par l'Association des diplômés de l'université Concordia et l'obtention du Prix d'excellence 2026 décerné à un membre du corps professoral ou du personnel</u> ATTENDU QUE la commissaire Sharon Nelson a été élue au conseil des commissaires de la Commission scolaire English-Montréal lors des élections scolaires de novembre 2024; ATTENDU QUE la commissaire Sharon Nelson a contribué de manière remarquable à la promotion de l'excellence en éducation, tant dans l'exercice de ses fonctions de commissaire de la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) que par les initiatives et les actions qu'elle a entreprises dans d'autres domaines de sa carrière professionnelle; ATTENDU QUE la commissaire Sharon Nelson s'est distinguée par son travail à titre de présidente de la <i>Jamaica Association of Montreal</i> (Association jamaïcaine de Montréal), un organisme voué au développement de la communauté jamaïcaine de Montréal; ATTENDU QUE la commissaire Sharon Nelson a joué un rôle déterminant dans la mise sur pied de banques alimentaires et de programmes d'éducation des adultes; ATTENDU QUE la commissaire Sharon Nelson est directrice adjointe du programme de MBA pour cadres à la <i>John Molson School of Business</i> de l'Université Concordia et met ses connaissances et ses compétences au service d'actions communautaires qui contribuent à rendre les collectivités plus résilientes et inclusives; ATTENDU QUE la commissaire Sharon Nelson a été reconnue en 2024 parmi les <i>Black Changemakers</i> de CBC, une distinction soulignant l'apport de personnes qui contribuent positivement à leur communauté; ATTENDU QUE la commissaire Sharon Nelson est profondément engagée envers les principes d'équité, de diversité et d'inclusion et assure la direction de comités consacrés à l'éducation antiraciste et au développement de ressources dans ce domaine; ATTENDU QUE la commissaire Sharon Nelson a reçu la Médaille du couronnement du roi Charles III, le <i>Golden Heart Award</i> de l'Association de la communauté noire de l'Ouest-de-l'Île, ainsi que le <i>LIVE Concordia Award</i> pour son engagement communautaire; ATTENDU QUE la commissaire Sharon Nelson a tout récemment reçu le Prix d'excellence décerné à un membre du corps professoral ou du personnel de l'Association des anciens élèves de l'Université Concordia en 2026; IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la commissaire Sharon Nelson soit publiquement reconnue par le conseil des commissaires de la CSEM pour l'ensemble de son travail exceptionnel au sein de la communauté et du milieu universitaire, ainsi que pour l'obtention du Prix d'excellence décerné à un membre du corps professoral ou du personnel de l'Association des anciens élèves de l'Université Concordia en 2026, et qu'un témoignage public de reconnaissance lui soit exprimé. Vote : 14-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 26-06-09-13</u>

14. Résolution dénonçant l'application élargie de la Loi 101 à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle

ATTENDU QUE la Commission scolaire English-Montréal (CSEM), ainsi que toutes les commissions scolaires anglophones du Québec, se consacrent à offrir une formation générale des adultes et une formation professionnelle de grande qualité qui permettent aux élèves adultes d'acquérir les compétences nécessaires pour répondre aux besoins urgents du marché du travail québécois et stimuler la croissance économique de la province;

ATTENDU QUE le projet de loi n° 8, *Loi encadrant la langue de l'enseignement en formation professionnelle et en formation générale des adultes*, limiterait l'accès aux programmes en anglais pour les personnes non titulaires de ce droit, menaçant directement des milliers d'élèves adultes;

ATTENDU QUE les commissions scolaires anglophones accueillent actuellement 32 000 élèves adultes dans ces secteurs pour l'année scolaire 2025-2026;

ATTENDU QU'une baisse des inscriptions équivalente au nombre d'élèves non titulaires de droits à l'instruction en anglais actuellement admissibles et qui perdraient cette admissibilité constituerait une perturbation majeure, bien au-delà d'un simple transfert administratif;

ATTENDU QUE nos programmes éprouvés affichent des taux d'intégration professionnelle variant de 75 % à 95 % dans des secteurs essentiels tels que la santé, la construction, les métiers spécialisés, la mécanique, le soudage, les services de garde, l'hôtellerie, l'administration et autres;

ATTENDU QUE le sondage mené par l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) et l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ) auprès de plus de 9 000 élèves révèle que seuls 17 % des élèves non titulaires de droits à l'instruction en anglais envisageraient un transfert vers un centre de services scolaire francophone, tandis que 52 % y refuseraient et que 31 % demeureraient indécis, de sorte que jusqu'à 83 % d'entre eux ne pourraient pas ou ne souhaiteraient pas effectuer ce transfert;

ATTENDU QUE le sondage mené par l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) et l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ) révèle que 35 % des élèves envisageraient d'abandonner ou de reporter leurs études, 46 % poursuivraient leurs études à l'extérieur du Québec et 25 % intégreraient le marché du travail sans qualification;

ATTENDU QUE même une majorité d'élèves titulaires de droits à l'instruction en anglais seraient gravement touchés, puisque les programmes dépendent de la viabilité des cohortes;

ATTENDU QU'une baisse de 45 % des inscriptions globales entraînerait l'annulation de programmes, une réduction de l'offre de formation, un allongement des délais d'attente, la fermeture de centres (notamment en région), des mises à pied du personnel enseignant et de soutien, ainsi qu'une perte de formations spécialisées, ce qui compromettrait inévitablement l'accès à la formation pour tous;

ATTENDU QUE le Québec fait déjà face à des pénuries aiguës de main-d'œuvre dans des secteurs prioritaires;

ATTENDU QUE la restriction de l'accès réduirait le bassin de diplômés qualifiés, accentuerait les délais d'entrée sur le marché du travail, entraînerait une hausse des coûts pour les employeurs, diminuerait la productivité et affaiblirait la compétitivité économique, à un moment où le développement accéléré des compétences est crucial;

ATTENDU QUE les programmes anglophones favorisent déjà l'intégration en incluant, pour de nombreux élèves, des composantes en français ou en offrant des cours de francisation, 90 % des élèves interrogés considéreraient le bilinguisme comme important ou très important pour l'emploi et 94 % d'entre eux prévoiraient demeurer au Québec ou au Canada;

ATTENDU QUE les élèves visés par ces mesures, qui souhaiteraient retourner aux études ou se réorienter sur le plan professionnel se heurteraient à de nombreux obstacles, notamment une maîtrise insuffisante du français, de longues listes d'attente, un nombre de places limité, des déplacements accrus, un niveau de stress élevé, des difficultés de communication et une réussite scolaire en baisse;

	ATTENDU QUE de telles mesures entraîneraient une augmentation des taux de décrochage scolaire, un chômage ou un sous-emploi prolongé, une perte de revenus ainsi qu'une diminution de la contribution à l'économie; ATTENDU QUE le financement provincial est lié au nombre d'inscriptions, une baisse marquée du nombre d'inscriptions entraînerait une diminution de la capacité globale du Québec en matière de développement de la main-d'œuvre; IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) dénonce fermement la proposition d'élargir la Loi 101 à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle, mesure jugée dépourvue de vision à long terme, contre-productive et préjudiciable sur le plan économique, compromettant la réussite des élèves, la viabilité des programmes, l'offre de main-d'œuvre et la prospérité du Québec. IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) demande au gouvernement du Québec d'abandonner immédiatement le projet de loi n° 8, qui entraînerait une diminution du nombre de diplômés, une réduction du nombre de travailleurs qualifiés, une pression accrue sur les secteurs prioritaires, une hausse des taux de décrochage et de chômage, des pertes de programmes ainsi qu'une augmentation des coûts à long terme pour l'économie et la société québécoises. IL EST EN OUTRE RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) exhorte les employeurs, les associations sectorielles, les syndicats, les acteurs économiques, les partis d'opposition et tous les paliers de gouvernement à s'opposer à cette mesure et à préconiser des politiques visant à élargir l'accès à la formation professionnelle et à la formation générale des adultes de qualité, tout en renforçant le soutien à la langue française au sein des parcours existants éprouvés, afin de maximiser la participation au marché du travail, de favoriser l'intégration des personnes immigrantes et de renforcer la vitalité économique. IL EST ENFIN RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) s'engage à sensibiliser aux répercussions graves de ces mesures, à collaborer avec l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ), l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ) et d'autres partenaires, et à entreprendre toutes les actions appropriées afin de protéger les parcours de formation essentiels et de veiller à ce que le Québec demeure compétitif, inclusif et axé sur une intégration efficace plutôt que sur une exclusion inutile. Vote : 14-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 26-06-09-14</u>
15.	<u>Rapport du directeur général – Selon le Règlement n° 10 – Délégation de pouvoirs</u> Ce point est présenté par le directeur général, M. Nicholas Katalifos, à titre d'information.
16.	<u>Rapports des comités</u> <u>16.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)</u> Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Julie Kristof : • Lors de la dernière réunion de l'année scolaire, M^{me} Kristof a mis en avant la collaboration du comité avec M^{me} Julie René de Cotret et son équipe afin d'identifier les lacunes à combler en matière de sensibilisation, en particulier lors des étapes de transition dans le parcours scolaire des enfants. • M^{me} Kristof a indiqué que le comité avait recommandé d'améliorer le site Web de la CSEM afin de faciliter la recherche de ressources. • M^{me} Kristof a indiqué que le comité recommandait la création d'un guide présentant les échéances, les mesures à prendre ainsi que les ressources disponibles afin de mieux accompagner les parents et les personnes en charge des enfants. Elle a souligné que les parents demandaient souvent des conseils sur la préparation et les échéances relatives aux transitions scolaires de leurs enfants. • M^{me} Kristof a remercié M. Bill Mandalos (président), les membres du comité et M^{me} Brigida Sellato pour leurs contributions et leur soutien.

- M^{me} Kristof a rappelé que les commissaires représentant les parents exerçaient un mandat de deux ans et que le sien touchait à sa fin. Elle s'est dite reconnaissante d'avoir eu l'occasion d'exercer cette fonction et de contribuer à l'amélioration de l'accompagnement des élèves et des familles.

16.2 Comité consultatif de transport et sécurité

Point présenté par le président du comité, M. Pietro Mercuri :

- Il n'y a eu aucune réunion depuis le dernier rapport. La prochaine réunion aura lieu le 16 juin 2026.

16.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)

Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Jessica Houde-Woytiuk :

- Lors de la dernière réunion de l'année scolaire, M^{me} Houde Woytiuk a indiqué que les résultats d'une enquête informelle sur les infrastructures de la CSEM ont mis en évidence les projets de rénovation en cours et les zones nécessitant une attention particulière.
- M^{me} Houde Woytiuk a indiqué que le sous-comité chargé de la préparation au changement climatique avait présenté des lignes directrices, qui ont été approuvées en vue de leur soumission au sous-comité du conseil chargé du développement durable.
- Elle a indiqué que des inquiétudes avaient été exprimées concernant le projet de loi n° 8 et son impact potentiel sur le secteur des jeunes.
- M^{me} Houde Woytiuk a indiqué que des inquiétudes avaient également été exprimées concernant les nouveaux indices de pauvreté.
- Elle a fait part des préoccupations liées à la sécurité dans les zones de dépôt des élèves. Elle a indiqué que le comité des parents souhaitait collaborer avec la CSEM pour mener une campagne sur la sécurité à l'automne 2026.
- M^{me} Houde Woytiuk a remercié tous les délégués et délégués suppléants du Comité des parents pour le temps considérable qu'ils ont consacré bénévolement à cette cause et pour leur engagement tout au long de l'année scolaire, et leur a souhaité un bel été.

16.4 Comité de gouvernance et d'éthique

Point présenté par la présidente du comité, M^{me} Maria Corsi :

- Il n'y a eu aucune réunion depuis le dernier rapport.

16.5 Comité de vérification

Point présenté par la présidente du comité, M^{me} Paula Kilian :

- Il n'y a eu aucune réunion depuis le dernier rapport.

16.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le président du comité, M. Mario Pietrangelo :

- Il n'y a eu aucune réunion depuis le dernier rapport.

16.7 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

Point présenté par le président de la commission, M. Joe Ortona :

- Le comité ayant tenu sa dernière réunion de l'année, il a convoqué une réunion extraordinaire afin d'adopter une résolution concernant l'opposition à l'élargissement de la Loi 101 à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle, qui sera transmise aux élus. M. Ortona a donné lecture de la résolution adoptée et a félicité les élèves pour leur engagement et leur esprit d'initiative.

Rapport des commissaires

Point présenté par la commissaire, M^{me} Maria Corsi :

- M^{me} Maria Corsi a assisté à l'événement « Artscape » organisé au collège Vincent Massey le 21 mai. Elle a mis en avant les talents artistiques et musicaux des élèves et a salué la créativité et le dévouement des élèves et du personnel impliqués.
- Elle a assisté à un concert de jazz à l'école primaire Pierre-Elliott-Trudeau le 29 mai et a salué la qualité de la prestation. M^{me} Corsi a rendu hommage à M^{me} Arianne Asly-Verdon, professeure de musique, pour son travail exceptionnel en faveur de l'éducation musicale et de l'engagement des élèves.
- M^{me} Corsi a assisté au vernissage de fin d'année de l'école primaire Dalkeith le 4 juin et a mis en avant l'exposition inclusive des travaux des élèves, soulignant notamment la présence de projets STIM et mettant l'accent sur la collaboration et la participation des élèves.
- Elle a salué un projet collaboratif de création d'un livre mené par les élèves de l'école primaire Dalkeith, sous la direction de M^{me} Mary, qu'elle a qualifié d'initiative pédagogique pertinente.
- M^{me} Corsi a mis en avant des projets similaires de livres rédigés par des élèves à l'école primaire Nesbitt, élaborés en collaboration avec un auteur.
- M^{me} Corsi a assisté à la Foire du développement durable à l'école primaire Dunrae Gardens le 4 juin et a salué l'esprit d'innovation et l'engagement des élèves.
- Elle a indiqué qu'elle assisterait à plusieurs cérémonies de remise des diplômes à venir, a adressé ses félicitations à tous les élèves diplômés et a souhaité un agréable été à leurs familles.

Point présenté par la commissaire, M^{me} Chelsea Craig :

- M^{me} Chelsea Craig a mis en avant l'initiative de collecte de fonds de l'école primaire Coronation, soulignant que les élèves avaient récolté environ 2 000 dollars au profit de la Fondation Jeunes en Tête grâce à leur spectacle de talents.
- M^{me} Craig a indiqué que l'Académie internationale Marymount avait reçu une subvention de 20 000 dollars du Fonds pour l'alphabétisation d'Indigo afin de soutenir la bibliothèque de l'établissement.
- M^{me} Craig a précisé que l'Académie internationale Marymount avait participé au concours Olympes de la parole et remporté le deuxième prix d'excellence ainsi que des mentions spéciales du jury.
- M^{me} Craig a adressé ses félicitations à la promotion 2026 de l'Académie internationale Marymount et leur a souhaité beaucoup de succès dans leurs projets futurs. Elle assistera à la cérémonie de remise des diplômes à l'automne.
- M^{me} Craig a rappelé que le mois de juin était le Mois du patrimoine philippin et a exprimé sa gratitude envers la communauté philippine pour ses contributions culturelles au sein de sa circonscription.

Point présenté par la commissaire, M^{me} Paula Kilian :

- M^{me} Paula Kilian a indiqué qu'un élève de 6^e de l'école primaire Sinclair Laird avait remporté une médaille d'argent lors de la course « Halo Race ».
- M^{me} Kilian a assisté, le 4 juin, à la Foire du développement durable de l'école primaire Dunrae Gardens en compagnie de M^{me} Maria Corsi.
- Elle a souligné que les élèves de 6^e de Dunrae Gardens avaient participé à un projet d'une année visant à développer des idées d'entreprise avec le soutien d'enseignants et de parents bénévoles. Le projet lauréat était APMC (Access Care Mobile Clinic), qui propose des services à domicile aux personnes souffrant de handicaps mentaux et physiques. La deuxième place a été attribuée à « Animal Aid », un projet axé sur le sauvetage et le dressage d'animaux destinés à devenir des animaux d'assistance. Enfin, la troisième place a été décernée à « ReDriven », un projet visant à transformer de vieilles voitures en véhicules hybrides ou électriques.
- M^{me} Kilian a assisté à une séance d'information sur le programme Sequoia au Centre d'éducation pour adultes John F. Kennedy le 27 mai. Une deuxième séance d'information aura lieu le 17 juin.

	- M^{me} Kilian a indiqué que les écoles secondaires Perspectives I et II sont actuellement en période d'examens et a transmis un message du personnel soulignant l'importance des programmes d'éducation innovatrice ainsi que le dévouement des enseignantes et des enseignants malgré des ressources limitées. Point présenté par le commissaire, M. James Kromida : M. James Kromida a indiqué que les parents avaient fait part de leurs inquiétudes concernant les programmes et l'impact de la nouvelle législation, notamment quant à d'éventuelles réductions des services, y compris le soutien aux élèves ayant des besoins particuliers. M. Kromida a souligné la nécessité d'un engagement renforcé des parents et d'une mobilisation accrue de leur part, et a insisté sur l'importance de préserver la qualité et la pérennité de la commission scolaire. M. Kromida a indiqué qu'il assisterait aux prochaines cérémonies de remise des diplômes et a souligné leur importance. Point présenté par le commissaire, M. Pietro Mercuri : M. Pietro Mercuri a assisté au concert de printemps de l'École internationale Michelangelo le 27 mai et a salué les prestations des élèves ainsi que leur talent musical. M. Mercuri a organisé une collecte alimentaire communautaire le 6 juin avec le soutien des élèves bénévoles de la CSEM. Les dons recueillis ont permis de venir en aide à environ 16 familles dans le besoin. M. Mercuri a souligné l'impact positif de cette initiative sur les jeunes, mettant l'accent sur les valeurs de compassion, de leadership et d'engagement communautaire. Point présenté par la commissaire, M^{me} Sharon Nelson : - M^{me} Sharon Nelson a assisté à la cérémonie de remise des diplômes à l'école secondaire Royal Vale le 2 juin et à celle de l'école primaire le 4 juin. - M^{me} Nelson a félicité tous les diplômés de la 5^e circonscription, a remercié l'ensemble des responsables administratifs, du personnel enseignant ainsi que des parents pour leurs efforts tout au long de l'année scolaire et a souhaité à toutes et à tous un agréable été. Point présenté par le commissaire, M. Mario Pietrangelo : M. Mario Pietrangelo a remercié les parents, le personnel enseignant et le personnel de soutien pour leur dévouement et leur soutien tout au long de l'année scolaire, et a souligné l'impact positif de leurs efforts sur la réussite et le bien-être des élèves. M. Pietrangelo a indiqué qu'en signe de reconnaissance, le Centre de carrières Laurier Macdonald remettra aux conseils d'établissement douze coupons pour une cure de jouvence complète, destinés aux parents, aux membres du personnel enseignant et aux membres de la communauté scolaire. Point présenté par la commissaire, M^{me} Jennifer Rutt : - M^{me} Jennifer Rutt a invité tout le monde à se rendre au marché de printemps de l'école secondaire James Lyng, en précisant que cet événement met en valeur les créations artistiques et artisanales des élèves et attire de nombreux visiteurs. - M^{me} Rutt a félicité les futurs diplômés de l'école secondaire James Lyng et a remercié le personnel enseignant, le personnel de soutien et la direction pour leur dévouement et leur soutien envers les élèves. - M^{me} Rutt a souhaité à toutes et à tous un bel et agréable été.
18.	<u>Rapport de la réunion du comité exécutif du 19 mai 2026</u> - Achats regroupés – Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Appel d'offres 2026-8227-50 – Micro-ordinateurs, ordinateurs portables, moniteurs et tablettes - Octroi de contrat – PS25-1052P – Services d'impression

19.	<u>Sujets divers</u> Aucun
20.	<u>Clôture de la réunion</u> IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 20 h 13. Vote : 14-0-0. Motion adoptée. <u>Résolution n° 26-06-09-20</u>
	Signé à Montréal, _____ _____ M. Joe Ortona, président _____ M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale